

Luxembourg, le 14 mars 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO  
Président de la Chambre  
des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

*« Le 13 mars 2017, l'association luxembourgeoise des pilotes de ligne a présenté une étude européenne au sujet de la culture de sécurité auprès des compagnies aériennes. Le Luxembourg se place en dernière place sur 5 des 11 catégories de questions posées. Plus spécifiquement, un résultat-clé de cette recherche précise que les pilotes des compagnies aériennes luxembourgeoises se voient souvent confrontés à des situations de surmenage. Cette condition est surtout observable pour les pilotes des compagnies dites « low-cost » et des entreprises de fret.*

*Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:*

- Monsieur le Ministre a-t-il connaissance de tous les résultats de cette étude ? Connaît-il plus de détails de ce sondage ?*
- Le cas échéant, comment Monsieur le Ministre interprète-t-il les constats de cette recherche ?*
- Est-il à ce moment possible de tirer des conclusions en ce qui concerne la sécurité sur l'aéroport du Findel ?*
- Monsieur le Ministre sera-t-il disposé à discuter les résultats avec l'association luxembourgeoise des pilotes de ligne afin d'élaborer des mesures dans le domaine de*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

*la sécurité des pilotes ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Gusty GRAAS

Député



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu